



LA VILLE DE CROSNE
Département de l'Essonne
9200 habitants - à 20 km de Paris

**Dans le cadre d'un renforcement de ses équipes
la Municipalité**

RECRUTE
**Son Directeur du Pôle Urbanisme, Aménagement, Environnement et
Habitat (H/F)**

CONTEXTE ET FINALITÉ DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Générale des Services et en relation avec le Maire et l'élue de secteur.

MISSIONS PRINCIPALES

- Encadrer une équipe.
- Aider et conseiller le Maire et l'élue de secteur pour la définition des stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis en termes de projets d'urbanisme, d'aménagement ou de développement.
- Concevoir et conduire la politique urbaine de la Ville dans tous ses aspects.
- Coordonner les projets dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage ou de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Elaborer, réviser, modifier et mettre à jour les documents d'urbanisme.
- Veiller à l'application du droit des sols.
- Mettre en œuvre et suivre les procédures liées à l'aménagement urbain y compris les procédures foncières.
- Aider et conseiller les usagers.
- Veiller au respect des procédures.
- Assurer la gestion budgétaire du service.
- Gérer les procédures contentieuses (gestion et suivi).
- Etablir les procédures d'infraction au code de l'Urbanisme (gestion et suivi).
- Assurer les procédures d'insalubrité (gestion et suivi, rapport d'enquête).

- Suivi des missions menées par le chargé de l'environnement et de l'instruction en droit des sols :
 - Réalisation de missions relatives à « l'environnement »
 - Suivi des dossiers « environnement » (arc boisé, bords de l'Yerres etc.)
 - Diagnostic environnemental
 - Développement stratégique et propositions d'actions
 - Suivi des actions pour favoriser la biodiversité



- Suivi des missions menées par le chargé de l'habitat et de l'instruction en droit des sols :
 - Réalisation de missions relatives à « l'habitat »
 - Suivi et gestion des missions en habitat comme la rédaction des courriers relatifs aux insalubrités et au permis de louer

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Maîtrise du droit de l'urbanisme, connaissance des nouvelles normes environnementales
- Capacité à lire des plans complexes, et savoir interpréter des schémas d'aménagement
- Capacité à proposer les évolutions nécessaires au regard de la réglementation
- Être en mesure d'adapter les procédures en fonction des objectifs poursuivis
- Savoir établir un budget annuel et par opérations
- Esprit d'initiative, dynamisme, force de proposition
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation
- Disponibilité, réactivité
- Discrétion et secret professionnel

Merci d'adresser dans les meilleurs délais, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, à :

**Monsieur le Maire, Mairie de Crosne, 35 avenue Jean Jaurès, 91560 CROSNE
ou par mail à : drh@crosne.fr**